

PROCES-VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 5 JUILLET 2022

Noms Prénoms	Présent/Absent/Pouvoir	Noms Prénoms	Présent/Absent/Pouvoir
Buttieu Philippe	Présent	Lancelin Aurélien	Présent
Chardon Francis	Présent	Lucas Nathalie	Présente
Dauron Régis	Présent	Nédélec Frédéric	Présent
Druais Joël	Présent	Perche Francis	Présent
Fay Marie Claude	Pouvoir Mme Garnier A.	Savoire Emmanuel	Pouvoir à M. Druais J.
Garnier Annette	Présente		

Secrétaire de séance : M. BUTTIEU Philippe

1) Aide financière La Ruche Coulommiers la Tour (garderie mercredi)

La Ruche de Coulommiers envisage d'ouvrir une garderie les mercredis pour les enfants des communes environnantes. Les centres de Vendôme ne suffisent pas à accueillir tous les enfants. ~

Pour leur permettre d'ouvrir en septembre, la Ruche sollicite toutes les communes pour une éventuelle participation financière. Les Territoires Vendômois ne peuvent pas intervenir pour les mercredis car c'est une compétence communale.

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 500 € (si ouverture en septembre) révisable tous les ans au moment du budget.

2) Nomination membre commission aide sociale suite décès M. Caval

Suite au décès de Monsieur Caval Jean-Claude, membre de la commission aide sociale, afin de le remplacer M. Dauron Régis est nommé membre de la commission aide sociale.

3) Cérémonie du 11 novembre + repas des aînés + colis des aînés

a) Cérémonie du 11 novembre

10 h 45 – Rassemblement place de la mairie

11 h – Départ du défilé pour la cérémonie devant le Monument aux Morts - Dépôt de gerbe

11 h 30 – Vin d'honneur salle des associations

b) Repas des aînés

Cette année nous comptons 34 administrés de plus de 65 ans. Un sondage va être envoyé aux aînés de plus de 65 ans afin de connaître le nombre de personnes qui souhaiteraient participer au repas ..

c) Colis des aînés

Depuis la COVID le colis des aînés est à 48 €. (majoré de 10 €). Tout le monde en a bénéficié.

Pour 2022, il a été décidé de proposer une carte cadeau ou chèque pour remplacer le bon Intermarché. Cette décision a été validée en commission aide sociale. Mme le Maire propose le colis à 40 ou 50€ en fonction du maintien ou non du repas.

4) Rapport d'activités 2021 CATV

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport d'activité fait l'objet d'une communication par les maires des communes membres, à leur conseil municipal respectif. Le rapport d'activité pour l'exercice 2021 de la communauté d'agglomération des Territoires Vendômois a ainsi été communiqué à la commune de Faye. Dès lors, il appartient au Conseil municipal d'en prendre connaissance.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport d'activités 2021 de la communauté d'agglomération des Territoires Vendômois ;

PROCES-VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 5 JUILLET 2022

Considérant que l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, un rapport d'activité doit être transmis avant le 30 septembre de chaque année, au maire de chaque commune membre de tout établissement public de coopération intercommunale ;

Considérant que la commune de Faye est une commune membre de la Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, PREND ACTE du rapport d'activité de la communauté d'agglomération des Territoires Vendômois pour l'année 2021.

5) Rapport d'activités 2021 Val Dem

Madame le Maire demande aux membres présents de prendre acte du rapport d'activités 2021 Val Dem. Val Dem est un syndicat fermé. Depuis le 1^{er} janvier 2020, la compétence traitement est transférée à ValEco.

↪ 53 communes, 47 772 habitants, 22 000 foyers

↪ Compétences : collecte en porte à porte, collecte en apport volontaire, déchetteries et plateforme des déchets verts, valorisation par revente des déchets recyclables, compostage individuel et collectif, communication et sensibilité.

↪ 2021 : développement des composteurs collectifs. Préparation de 2024 (obligation pour bio déchets).

↪ 63 élus, 6 ans de mandat.

↪ Personnel : 53 agents de collecte, 13 agents d'accueil en déchetterie, 9 agents administratifs, 3 ambassadeurs du tri

↪ Tonnage total collecté : 29 430 tonnes de déchets soit 616 kg par habitant en 2021.

↪ On parle de déchetterie inversée (on y dépose et on se sert).

↪ Possibilité d'être collectés en C05 (tous les 15 jours).

6) Questions diverses

✓ **Un état des lieux du SDIS** sera effectué le 8 septembre 2022 (distance des bornes incendies par rapport aux habitations). Madame le Maire propose à ceux qui le souhaitent, d'être présents au rendez-vous.

✓ **Contrôle des bornes incendie.** La société ABC procèdera au contrôle des bornes incendie le mardi 12 juillet. Madame le Maire propose à ceux qui le souhaitent, d'être présents au rendez-vous.

✓ **Paratonnerre :** il n'existe aucune obligation de se doter d'un paratonnerre (source AMF 28/06/2022).

✓ **Achat panneaux de signalisation.** La commune va demander une subvention au titre des amendes de police 2022.

✓ La mairie sera fermée du 25/07 au 17/08/2022 inclus.

Séance levée à 21 h 30

Le secrétaire de séance,
Philippe BUTHEU



Le Maire,
Annette GARNIER